

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet VALD'EAU MAT sur la commune principale de l'AIOT RUE RENE LAENNEC 59320 ENNETIERES EN WEPPEES.

La référence de votre dossier est A-3-UUO7BXP68 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 03/03/2023 à 17h06 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0100010742**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **79018467501175**

Organisme : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Nom : **TANGHE**

Prénom : **Julien**

Fonction : **Consultant environnement**

### Personne morale

N° SIRET **91382101300012**

Raison sociale **VALDEAU'MAT**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**RUE RENE LAENNEC**

**LA CHAPELLE D ARMENTIERES**

**59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES**

### Signataire

Nom : **VANDEGINSTE**

Prénom : **Benjamin**

Qualité : **Directeur technique**

## Référent

Nom : **VANDEGINSTE**

Prénom : **Benjamin**

Fonction : **Directeur technique**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **VALD'EAU MAT**

Description des activités :

**Le projet VALD'EAU MAT a pour objectif de traiter les déchets inertes et les terres considérées comme inertes, générés principalement lors des opérations de terrassement des chantiers de TP. Les matériaux traités seront valorisés dans les opérations de remblaiement des mêmes chantiers de TP. Le site fait objet d'un classement sous le régime de l'enregistrement (rubrique 2515). Un dossier d'enregistrement a été déposé en décembre 2022 (N°AIOT: 0100010742). La DREAL ayant considéré qu'il n'y avait pas de connexité entre les procédures d'enregistrement et de déclaration, VALD'EAU MAT réalise une déclaration distincte pour les rubriques 2517, 2518 et 2522 (objet de la présente demande). Les activités prévues dans le cadre du projet sont : - entreposage des terres et gravats en attente de traitement ou en transit (déclaration 2517 / enregistrement 2515) ; - traitement des terres et gravats (tri, criblage, scalpage, lavage... ) - enregistrement 2515 ; - préparation de matériaux prêts à l'emploi (centrale grave / ciment) - déclaration 2518 / 2522; - entreposage des matériaux après traitement / préparation (enregistrement 2515) ; Ces matériaux / déchets proviendront essentiellement des chantiers de terrassement sur la région Hauts-de-France. Le site est implanté sur la parcelle cadastrale 000 ZA 22 de 48 237 m<sup>2</sup> dont 33 944 m<sup>2</sup> environ seront imperméabilisés. La parcelle est accessible depuis la Chapelle d'Armentières mais est située sur la commune d'Ennetières-en-Weppes.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**RUE RENE LAENNEC**

**59320 ENNETIERES EN WEPPE**

X : 692848

Y : 7061042

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2517	2517-2	Station de transit de produits minéraux autres	Superficie de l'aire de transit 5000.01 m <sup>2</sup>	D	
2518	2518-b	Production de béton prêt à l'emploi	Capacité de malaxage 1.34 m <sup>3</sup>	D	
2522	2522-b	Fabrication de produits en béton par procédés mécaniques	Puissance totale installée 65 kW	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

**Dégagement éventuel de poussières diffuses (envol depuis les aires de transit)**

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **OUI**

Traitement :

**Installation de brumisation sur l'ensemble du site Installations neuves avec capotage sur les parties les plus émissives de poussières**

Autres sources :

/

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**DIB générés (refus de la ligne de tri) - traités dans des exutoires agréés. Déchets ménagers négligeables sur le bureau d'accueil - collecté et traité par le service public**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Extincteurs**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Non**

<b>Nom de l'autorisation ou de la déclaration</b>	<b>Date de dépôt</b>	<b>Organisme en charge de l'instruction</b>
AIOT : 0100010742 - Projet VALD'EAU MAT - Demande d'enregistrement d'installation classée Projet d'installation d'un centre de tri et de valorisation de déchets inertes et non inertes sur la commune de Ennetières en Weppes	16/12/2022	DREAL
L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)		

## **7 - Pièces justificatives**

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**Mandat de dépôt VALDEAUMAT.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan cadastral VALDEAUMAT.jpg**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan 1-500.JPG**